

DE ROUBAIX-TOURCOING

LE REVEIL ECONOMIQUE NOTRE ENQUETE SUR LE PROJET D'AUGMENTATION DES IMPOTS

Les protestations affluent de partout, du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne

Tous des formes diverses, c'est une protestation unanime qui répond au projet d'augmentation des impôts élaboré par M. de Lasteyrie, ministre des Finances.

L'opinion de la Chambre de Commerce de Dunkerque

Pour connaître l'opinion de la Chambre de Commerce de Dunkerque, nous avons pu nous adresser au président, M. Lecomte, qui, malheureusement, ne peut pas se déplacer.

Cet aimable interviewé s'est exprimé en ces termes : La surtaxe de 20 % sur tous les impôts existants immédiatement le troupe de milliards dans le budget ordinaire.

Mais si ce moyen est si simple, comment n'est-ce pas possible d'employer plus tôt ? C'est qu'il présente de sérieux inconvénients.

Chaque fois qu'un pays a voulu faire rendre à l'impôt plus qu'il ne peut, il a éprouvé de cruelles déceptions. L'impôt subit la loi de rendement proportionnel ; les valeurs impossibles se raréfient naturellement et artificiellement.

Si le projet de notre ministre des Finances est adopté, les revenus individuels et familiaux qui ont supporté toutes les charges de l'Etat, le produit de l'impôt général sur le revenu baissera ; les exportations fléchiront, certains échanges seront fatalement supprimés en raison de l'annulation des charges.

L'Etat se trouve profondément en espérance de trouver par cette mesure les fonds qui font défaut. Il aura tout au plus réussi à surélèver le prix de ses produits et aura soulevé un mécontentement général.

Pourvu moyen d'équilibre que celui proposé ? Le remède n'est pas dans l'aggravation des taxes, il est dans l'institution d'une politique plus financière que fiscale ; au lieu de faire payer les impôts par une petite quantité de citoyens qui ont à supporter toutes les charges, l'Etat doit faire payer la totalité de la nation et abandonner cette politique démagogique qui aura les pires conséquences.

Mais M. de Lasteyrie sait mieux que quiconque la mauvaise voie dans laquelle il s'engage : L'art de la fiscalité, a-t-il dit dans l'exposé des motifs de son projet de 1923, ne consiste pas à obtenir le plus de recettes possible, mais à donner des recouvrements importants mais bien plutôt à concilier harmonieusement les besoins actuels du Trésor et la nécessité de ne pas compromettre pour l'avenir la forme de l'impôt.

Par une meilleure perception des impôts existants, l'estime, avec les professionnels, que nous pouvons recouvrer plus de 3 milliards et sur l'ensemble de nos budgets nous pouvons faire 4 milliards d'économies, etc., etc.

Pourquoi ne pas appliquer les principes qui ont servi à M. de Lasteyrie ? Examinons les protestations de chaque chambre de commerce française des groupements industriels et commerciaux, c'est partout la même note qui domine. La protestation de l'Union des Syndicats du Commerce et de l'Industrie de Valenciennes est la suivante : Profondément ému du projet d'augmentation de 20 % des impôts actuels déposés par le ministre des Finances devant le Parlement ; considérant que les contribuables français plus particulièrement les industriels et les commerçants, sont accablés d'impôts et dans une proportion telle que toute augmentation ne saurait être faite sans jeter une perturbation complète dans l'économie du pays ;

Considérant que tous les citoyens doivent être égaux devant l'impôt, qu'il serait donc véritablement injuste d'opérer les uns et frapper plus durement les autres, et qu'en outre ce nouveau projet les plus lourdes, charges tomberaient encore sur les industriels et les commerçants ;

Proteste énergiquement et demande instamment aux députés et sénateurs de ne pas sanctionner de leur vote le projet de loi de M. le Ministre des Finances et de rechercher l'équilibre du budget dans les compressions et les économies nécessaires par la situation financière du pays ;

Cette protestation du commerce national se trouve étayée de tous les groupements commerciaux et industriels de la France.

Ce que dit Alexandre Morel, Conseiller général du P.-d.-C. : Voilà maintenant l'opinion du conseiller général socialiste du Pas-de-Calais, Alexandre Morel :

M. le Ministre des Finances du Bloc national veut continuer les errements de ses prédécesseurs. Il veut à tout prix déployer sa majorité. Le mot d'ordre est de ne pas toucher au Capital.

C'est donc sur le dos des consommateurs qu'il veut frapper. Mais que M. le Ministre fasse garder les consommateurs et les con-

DEUX GRANDS CENTENAIRES



EDOUARD JENNER Médecin anglais (1749-1823) ESNEST RENAN Ecrivain français (1823-1892)

Le monde savant ou intellectuel fête ou va fêter le centenaire de deux hommes, le médecin anglais Edouard Jenner et l'écrivain français Ernest Renan, dont la science et le talent ont projeté sur l'univers des rayonnements de gloire.

Jenner a doté l'humanité de cette précieuse découverte : le vaccin contre la variole. Le premier il a osé cette opération redoutable qui consiste à inoculer du virus-vaccin des animaux à l'homme ; et, pour marquer son complet dévouement à la science, il n'a pas craint de tenter sur son propre fils la dangereuse expérience.

Sa méthode, améliorée par le grand Pasteur, s'est depuis sa mort considérablement développée et a donné des résultats immenses. La variole occasionnait autrefois, un décès sur dix ; on ne compte plus aujourd'hui qu'un décès sur dix mille.

Des milliers d'hommes doivent la vie à Jenner. Honorer sa mémoire, rappeler ses travaux c'est traduire faiblement la reconnaissance éternelle qui lui est due.

Renan, dans un autre domaine, n'est pas moins grand. Philosophe et historien, il a enrichi le patrimoine littéraire de la France et contribué à accroître sa renommée à l'étranger.

La « Vie de Jésus » est la plus justement populaire de ses œuvres. C'est un livre simple, émouvant et beau. Renan ne fut pas, d'ailleurs, seulement un grand érudit ; ce fut aussi, et surtout, un écrivain incomparable.

Sa langue est merveilleuse de fine précision, de grâce lumineuse, de transparence ; son style se plie à toutes les délicatesses. C'est un poète en prose qui nous a dotés de chefs-d'œuvre immortels et la France a le devoir de le signaler à l'admiration des jeunes générations.

Fétons avec respect, avec amour, avec vénération de tels hommes. Au milieu des laideurs, des bassesses et des turpitudes de la vie quotidienne, il est réconfortant de contempler ces sommets de l'humanité : Jenner et Renan.

Le Nord perdra-t-il cinq députés ?

D'énergiques mesures sont à prendre pour maintenir le droit de nos régions

La Commission du Suffrage Universel à la Chambre vient de déposer son rapport sur la loi électorale à mettre en vigueur en 1924.

S'il y a une vérité reconnue et d'ailleurs constitutionnelle, c'est que le chiffre des représentants doit être proportionnel à la densité du nombre des habitants par circonscription ou par département.

La Commission a salué ce principe comme une vieille connaissance, puis elle s'est ingéniée à le dénigrer en fait. C'est pas une loi qu'on nous offre, c'est un ensemble d'habiletés et de trucs destinés à tourner la règle de la proportionnalité relative au nombre d'habitants et à donner des sièges à des régions qui n'ont aucun droit. Entendons qu'il s'agit d'abord d'assurer une réélection possible aux députés menacés par la diminution de l'effectif de la Chambre.

Le rapporteur de la Commission s'annonce comme un calculateur et il finit comme un danseur. Naturellement, quelque un doit faire les frais de ses fantaisies arithmétiques et, comme par hasard, c'est le Nord qui paie tout.

Après cela, chaque tranche de 100.000 habitants donne droit à un député. C'est très simple, mais comme on part d'une base initiale de trois députés, dès qu'on atteint 150.000 + 1 habitants, on a droit à quatre sièges et ainsi de suite.

Les dispositions ont une raison clairement déclarée : il s'agit d'empêcher les départements agricoles de perdre 90 sièges.

Nous aimons beaucoup les départements agricoles, mais le Nord, le Pas-de-Calais, l'Aisne le sont tout autant que les Hautes ou Basses-Alpes ou que l'Aude et l'Arriège, et même un peu plus.

Et ce qu'on veut nous faire secourir, ce n'est pas du tout l'agriculture, mais bien la dépopulation. Si, par impossible, un département désert et stérile en hommes, n'avait plus que cinq mille habitants, il aurait tout de même ses trois députés, légiférant pour le vide.

Mais l'Aisne perd deux députés, le Pas-de-Calais en perd deux, le Nord en perd cinq. Avis aux familles nombreuses, avis aux régions dont le labour fait la prospérité du pays. La prime est désormais donnée en raison de l'extinction ou de l'émigration de la race.

Le Nord, qui vient après la Seine, avec 1.614.000 habitants, a perdu, du fait de la guerre, 167.000 habitants. Il perdra cinq sièges. Le rapporteur veut bien espérer que nous retrouverons un jour

ALLONS-NOUS GAGNER ?

La France et la Belgique se disposent à encercler la Ruhr

Cela doit se faire dans deux jours après l'envoi à l'Allemagne d'un ultimatum catégorique

La situation ne s'est guère modifiée ces jours derniers dans les territoires de la Rhénanie récemment occupés. Pour « réaliser », la France et la Belgique se trouvent en présence de difficultés que l'on pourrait croire insurmontables. On annonce bien que les grèves des mineurs sont terminées sans effets, que d'ailleurs le travail continue normalement, il n'est pas moins vrai que le Reich continue à mettre des « batons dans les roues » de notre entreprise, et quoique vaincu, le tueur allemand sait encore donner des coups de poing.

Les mineurs, l'industrie fournissent, en Rhénanie ; le produit de leur travail est amené au point d'expédition mais voit, et continue à accueillir sa renommée à l'étranger.

La « Vie de Jésus » est la plus justement populaire de ses œuvres. C'est un livre simple, émouvant et beau. Renan ne fut pas, d'ailleurs, seulement un grand érudit ; ce fut aussi, et surtout, un écrivain incomparable.

Sa langue est merveilleuse de fine précision, de grâce lumineuse, de transparence ; son style se plie à toutes les délicatesses. C'est un poète en prose qui nous a dotés de chefs-d'œuvre immortels et la France a le devoir de le signaler à l'admiration des jeunes générations.

Fétons avec respect, avec amour, avec vénération de tels hommes. Au milieu des laideurs, des bassesses et des turpitudes de la vie quotidienne, il est réconfortant de contempler ces sommets de l'humanité : Jenner et Renan.

Si la mesure redoutable est employée par nous Paris, 24. — Si nous encerclons la Ruhr, arme que nous n'emploierons qu'après avoir envoyé à l'Allemagne un ultimatum catégorique, tous les besoins des régions dévastées, tous les besoins de notre industrie nationale y prendront place. Nous y fixerons les chiffres de coke qu'il nous faudra recevoir. Le comité des forges, l'industrie chimique, l'industrie textile y formuleront leurs exigences. Nous y laisserons entrevoir la possibilité d'une large collaboration entre les deux industries, mais non pas cependant sur le plan d'égalité, puisque cette collaboration sera basée sur des services des réparations.

Une direction unique, civile et militaire en pays occupés Paris, 24. — Dans les milieux dirigeants alliés, l'idée commence à se faire jour de donner à l'organisation de l'occupation de la Ruhr une direction unique, civile et militaire.

La production minière augmente Essen, 24. — Le spectre de la grève générale semble définitivement écarté, mais il existe un peu partout, chez Siemens, par exemple, des nids de grève dont chacun demande à être traité de façon spéciale.

Hier soir, à Hamborn, les ouvriers des puits Thyssen ont décidé de reprendre le travail ce matin. Les ouvriers maintiennent leur demande de libération de Fritz Thyssen.

L'exploitation des forêts ne sera pas aisée Wiesbaden, 24. — On annonce que le président de la commission française des forêts, M. Lunau, s'est présenté hier à l'hôtel du gouvernement pour entrer en fonction. Le fonctionnaire prussien, placé à la tête des services, a refusé de collaborer avec lui, en se basant sur le décret du gouvernement. Les employés du greffe ont refusé pour les mêmes raisons l'communication des pièces. L'hôtel sera placé sous la surveillance de la gendarmerie française.

Le mouvement des cheminots ne s'étend pas Düsseldorf, 24. — En dehors des grèves locales des cheminots, qui ont été signalées hier soir à Oberhausen, Meiderich et Sterkrade, il n'y a pas aujourd'hui de nouvelles cessations de travail.

Le gouvernement du Reich s'efforce toujours de faire pression sur les employés des chemins de fer, qui opposent toujours de la mauvaise volonté aux ordres des Alliés.

Mais des mesures sont prises pour assurer la continuation des transports. L'ensemble de la population est calme.

On continue d'arrêter des fonctionnaires Berlin, 24. — Les journaux signalent l'arrestation du chef de l'office des finances de Zella, ainsi que du docteur... M. Mathieu, suppléant du président du gouvernement du Palatinat.

Le chef de l'office des finances d'Alz-la-Chapelle aurait également été mis en état d'arrestation.

Le gros procès de Mayence Ils restent allemands, les industriels ! Mayence, 24. — Le procès des industriels allemands de la Ruhr a commencé ce matin.

Les autres accusés, Keston, Wustenhof, Tengelmann, Oite et Spindler, s'associent à la déclaration de M. Thyssen.

L'addition des témoins commence ensuite. Le fils de M. Wustenhof et deux autres témoins allemands appuient les déclarations des accusés.

Ils doivent payer l'amende dit le Ministre public Le capitaine Badin commence son réquisitoire. Il démontre que les autorités d'occupation ne se sont pas écarter des articles 42 et 43 de l'annexe de la convention de La Haye qui détermine les pouvoirs des autorités d'occupation. Il demande que les accusés soient frappés car il estime qu'il ne faut pas faire preuve de faiblesse, mais comprenant les sentiments qui ont fait agir l'accusé, il est enclin à l'indulgence. Il requiert en conséquence, contre eux le paiement d'une amende, laissant au conseil le soin d'en fixer le montant.

L'Amérique « remet » Cologne à la France Cologne, 24. — Anjourd'hui, à midi, a eu lieu à Cologne la remise aux autorités françaises des territoires occupés par les troupes américaines. Le drapeau français, placé sur la forteresse d'Ehrenbreitstein, a été abaissé et remplacé par le drapeau français.

Une intervention de M. Mussolini Londres, 24. — On dit apprendre de source italienne bien informée que M. Mussolini a décidé de demander au gouvernement américain de convoquer une conférence mondiale. Celle-ci se réunirait à Washington pour étudier les grands problèmes économiques nés de la guerre. Elle aurait aussi pour objet de faire appel à la France et à l'Allemagne et de prier ces deux pays d'agir avec modération en attendant que la conférence ait pu arriver à une décision.

A propos d'incidents en Bavière Le ministre de France est toujours à Munich Munich, 24. — Contrairement à ce qu'il a été écrit par certains journaux aucune démission n'a été faite jusqu'à présent auprès du Gouvernement français par les autorités du Reich, relativement à la sécurité du Ministère de France à Munich.

Le Plan français de moratorium Il serait de deux ans avec emprunt intérieur de trois milliards de marks-or. Paris, 24. — Le gouvernement français vient de communiquer aux gouvernements alliés un plan de moratorium. Le plan français propose d'accorder à l'Allemagne un moratorium de deux ans. Pendant cette durée, l'Allemagne aurait à prélever, par le moyen d'un emprunt intérieur, trois milliards de marks-or, dont cinq cents millions seraient affectés à la stabilisation du mark et deux milliards et demi aux réparations.